



Europäisches Patentamt  
European Patent Office  
Office européen des brevets

⑪ Numéro de publication:

0 329 561  
A1

⑫

## DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

⑬ Numéro de dépôt: 89400443.1

⑮ Int. Cl. 4: G 09 F 5/04

⑭ Date de dépôt: 17.02.89

⑩ Priorité: 19.02.88 FR 8802047

① Demandeur: S.A. THIOLAT  
5, rue Roger Dion Zone Industrielle de l'Erigny BP 155  
F-41005 Blois Cédex (FR)

⑪ Date de publication de la demande:  
23.08.89 Bulletin 89/34

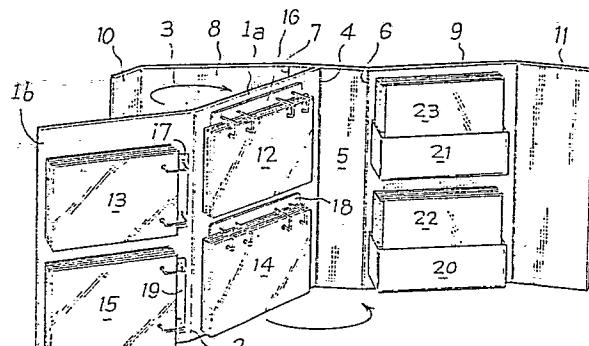
② Inventeur: Thiolat, Jean-Pierre  
108 rue Albert 1er "La Terrasse"  
F-41000 Blois (FR)

⑫ Etats contractants désignés:  
AT BE CH DE ES GB GR IT LI NL

③ Mandataire: Hasenrader, Hubert et al  
Cabinet BEAU DE LOMENIE 55, rue d'Amsterdam  
F-75008 Paris (FR)

④ Présentoir à fiches superposables.

⑤ Ce présentoir comporte, disposées sur un panneau pliable (1a,1b) d'une mallette de présentation, quatre piles (12,13,14,15) de fiches superposables, permettant d'obtenir sans sortie ni déclassement des fiches, des combinaisons visuelles nombreuses par superposition de l'une des fiches de deux piles (13,14) sur celles d'une autre pile (12).



EP 0 329 561 A1

**Description****Présentoir à fiches superposables**

L'invention concerne un présentoir à fiches superposables comportant au moins une première et une seconde pile voisines de fiches retenues et articulées sur des moyens d'attache solidaires d'un panneau rectangulaire de support et disposés de façon à pouvoir superposer l'une quelconque des fiches de la seconde pile avec l'une quelconque des fiches de la première pile.

Il est connu de disposer des jeux de fiches superposables pour essayer différentes combinaisons graphiques ou de couleurs. L'un des jeux de fiches comporte par exemple des fonds colorés, et l'autre des transparents portant une information graphique (dessins, caractères, etc.).

La demande de brevet allemand DE-3 500 369 montre un présentoir du type mentionné comportant trois piles de fiches superposables, chaque pile de fiches étant reliée par l'un de ses bords à un côté d'un panneau rectangulaire central de support.

La demande de brevet allemand DE-3 611 888 décrit un présentoir comportant quatre piles de fiches superposables, chaque pile étant articulée sur des moyens d'attache disposés près de l'un des bords latéraux d'un panneau rectangulaire central de support constituant l'un des volets d'un classeur. Lors de la fermeture du présentoir pour rangement ou transport, les quatre piles de fiches sont disposées l'une au-dessus de l'autre, ce qui se traduit par une grande épaisseur, et, lors de la sélection des fiches à superposer, au moins trois paquets de fiches pendent à l'extérieur du panneau, ce qui est peu pratique.

Le but de la présente invention est d'éviter ces inconvénients, et de proposer un présentoir du type mentionné initialement qui, à l'état fermé, a une épaisseur tout au plus égale à l'épaisseur de deux piles de fiches, ou, à épaisseur égale, permet de prévoir en plus un volume disponible pour le stockage de piles de réserve, et qui, à l'état ouvert, maintient toutes les piles de fiches, à l'exception de une au plus, au-dessus d'un panneau de support rectangulaire.

Le but est atteint selon l'invention par le fait que le panneau rectangulaire de support est repliable sur sa petite médiane, dans le sens face arrière contre face arrière, et que la première et la deuxième piles sont disposées en ligne de part et d'autre de ladite médiane, les moyens d'attache des fiches de ladite deuxième pile étant placés entre les bords parallèles des première et deuxième piles au voisinage de ladite médiane, et les moyens d'attache des fiches de la première pile étant placés près d'un bord du panneau rectangulaire de support.

Grâce à cette disposition le panneau étant déplié, toutes les fiches des piles, à l'exception d'un paquet de fiches de la première pile sont supportées par le panneau rectangulaire de support, et, le panneau étant replié le long de sa médiane formant charnière, le présentoir présente une épaisseur totale égale à deux piles de fiches. En plus, la disposition selon l'invention permet aussi de présenter les différentes

fiches dans une position verticale ou fortement inclinée par rapport à un plan horizontal.

Avantageusement, il est prévu au moins une troisième pile voisine de fiches dont les moyens d'attache sont disposés entre les bords parallèles des première et troisième piles de façon à pouvoir superposer l'une quelconque des fiches de la troisième pile avec l'une quelconque des fiches de la première pile, la troisième pile étant placée, sur le panneau rectangulaire de support.

Il est alors avantageux d'utiliser l'emplacement disponible au voisinage des deuxième et troisième piles pour prévoir au moins une quatrième pile voisine de fiches dont les moyens d'attache sont disposés de façon à pouvoir superposer l'une quelconque des fiches de cette quatrième pile avec l'une quelconque des fiches d'une pile voisine de la première pile, les quatre piles voisines étant disposées en rectangle sur le panneau rectangulaire de support.

De préférence, le panneau rectangulaire de support est articulé par une charnière d'extrémité sur un fond rigide auquel sont accolés, par des charnières latérales parallèles à la charnière d'extrémité des panneaux de couverture avant et arrière bordés par des rabats articulés munis de moyens d'accrochage permettant de refermer, par recouvrement des rabats, l'ensemble du présentoir sous une forme compacte de coffret.

Une poignée est prévue sur le fond du coffret.

Avantageusement, des casiers destinés à contenir des piles de fiches complémentaires sont fixés sur l'un au moins des panneaux de couverture du coffret.

Les moyens d'attache et d'articulation des fiches sont de préférence amovibles (par exemple des anneaux ouvrables).

D'autres caractéristiques et avantages ressortiront de la description suivante d'un mode préféré de réalisation. Il sera fait référence aux dessins annexés sur lesquels :

- 45 . la figure 1 est une vue en perspective du présentoir déplié,
- 45 . la figure 2 est une vue en perspective du présentoir replié.

Le présentoir de l'invention comporte essentiellement un panneau rectangulaire de support 1a,1b repliable sur sa petite médiane 2 formant charnière dans le sens de la flèche 3, i.e. face arrière contre face arrière.

Le demi panneau de support 1a est lui-même articulé par une charnière d'extrémité 4 sur un fond rigide 5. Au fond 5, sont accolés, par des charnières latérales 6 et 7 parallèles à la charnière d'extrémité 4, des panneaux de couverture avant 8 et arrière 9, bordés par des rabats articulés 10 et 11 munis de moyens d'accrochage (boutons à pression, rubans adhésifs à velours et crochets, etc.), permettant de refermer par recouvrement des rabats 10 et 11 l'ensemble du présentoir sous une forme compacte de coffret, ou de valisette. Une poignée peut

d'ailleurs être prévue sur le fond 5. La charnière d'extrémité 4 est située environ à mi-distance des charnières latérales 6 et 7.

Le panneau principal de présentation 1a,1b comporte quatre piles de fiches 12,13,14,15 organisées en rectangle, retenues et articulées par des moyens d'attache 16,17,18,19 solidaires dudit panneau. Ceux-ci sont avantageusement des dispositifs à anneaux ouvrables, du type couramment utilisés dans les classeurs.

La première pile 12 est un réservoir de 90 transparents sur lesquels sont imprimés des textes ou figurines, en noir ou en couleurs. Les fiches sont retenues dans la pile en dessous de la barre à anneaux 16, et peuvent donc être écartées vers le dessus.

Les deuxième et troisième piles voisines 13 et 14 sont quasiment adjacentes à la pile 12, leur barre à anneaux respective 17 et 18 étant placée entre les bords parallèles des piles adjacentes de manière à pouvoir faire pivoter une fiche de la pile 13 ou 14 pour venir la placer sur la pile 12.

La deuxième pile 13 est disposée sur le demi panneau de support 1b de l'autre côté de la médiane 2 par rapport à la première pile 12, sa barre à anneaux 17 étant disposée sur le panneau 1b au voisinage de la médiane 2.

La troisième pile 14 est placée en colonne avec la première pile 12 et en dessous de celle-ci sur le demi panneau de support 1a, sa barre à anneaux 18 étant disposée perpendiculairement à la médiane 2 et au voisinage du milieu du demi panneau de support 1a.

Les piles 13 et 14 sont des réservoirs d'impressions de fonds (graphismes imprimés sur des découpes de cartons). Il en est prévu 55 par réservoir.

Sans sortir les différentes fiches des réservoirs 12,13,14, il est possible à la personne qui veut choisir un type de fond (piles 13,14) associé à un type de texte ou de figurine (pile 12) de le faire en soulevant le document choisi du réservoir 12, de faire pivoter et insérer en dessous le document retenu des réservoirs 13 ou 14, et de les superposer pour avoir un aperçu exact du type d'impression, tel qu'il sera réalisé.

C'est ainsi qu'en très peu de place, et sans aucune sortie des feuilles de leur réservoir, il est possible de combiner deux fois 55 fonds différents multipliés par 90 transparents représentant des textes de caractères et figurines, soit  $110 \times 90 = 9900$  combinaisons différentes d'impression.

La première pile 12 peut également être un réservoir d'impressions de fond, et les deuxième 13 et troisième 14 piles des réservoirs de transparents, auquel cas il est possible de superposer en même temps une fiche quelconque des deuxième et troisième piles sur une fiche quelconque de la première pile.

La pile 15 a une fonction de réservoir de fiches de superposition de fonds avec les fonds du réservoir 14 pour association de couleurs.

On peut prévoir sur le panneau de couverture 9 des casiers 20 et 21 destinés à contenir des catalogues complémentaires 22 et 23.

## Revendications

5. 1. Présentoir à fiches superposables, comportant au moins une première (12) et une seconde (13) piles voisines de fiches retenues et articulées sur des moyens d'attache (16;17) solidaires d'un panneau rectangulaire de support (1a,1b) et disposés de façon à pouvoir superposer l'une quelconque des fiches de la seconde pile (13) avec l'une quelconque des fiches de la première pile (12), caractérisé en ce que le panneau rectangulaire de support (1a,1b) est repliable sur sa petite médiane (2) formant charnière, dans le sens face arrière contre face arrière, et en ce que la première (12) et la deuxième (13) piles sont disposées en ligne de part et d'autre de ladite médiane (2), les moyens d'attache (17) des fiches de ladite deuxième pile (13) étant placés entre les bords parallèles desdites première (12) et deuxième (13) piles au voisinage de ladite médiane (2), et les moyens d'attache (16) des fiches de la première pile (12) étant placés près d'un bord du panneau rectangulaire de support (1a,1b).
10. 2. Présentoir selon la revendication 1, caractérisé en ce qu'il comporte au moins une troisième pile (14) voisine de fiches dont les moyens d'attache (18) sont disposés entre les bords parallèles desdites première (12) et troisième (14) piles de façon à pouvoir superposer l'une quelconque des fiches de la troisième pile (14) avec l'une quelconque des fiches de la première pile (12), la troisième pile (14) étant placée en colonne avec la première pile (12) sur le panneau rectangulaire de support (1a,1b).
15. 3. Présentoir selon la revendication 2, caractérisé en ce qu'il comporte au moins une quatrième pile (15) voisine de fiches dont les moyens d'attache (19) sont disposés de façon à pouvoir superposer l'une quelconque des fiches de cette quatrième pile (15) avec l'une quelconque des fiches d'une pile (14) voisine de la première pile (12), les quatre piles (12,13,14,15) voisines étant disposées en rectangle sur le panneau rectangulaire de support (1a,1b).
20. 4. Présentoir selon l'une des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que le panneau rectangulaire de support (1a,1b) est articulé par une charnière d'extrémité (4) sur un fond rigide (5) auquel sont accolés, par des charnières latérales (6) et (7) parallèles à la charnière d'extrémité (4), des panneaux de couverture avant (8) et arrière (9) bordés par des rabats articulés (10) et (11) munis de moyens d'accrochage permettant de refermer par recouvrement des rabats (10) et (11) l'ensemble du présentoir sous une forme compacte de coffret.
25. 5. Présentoir selon la revendication 4, caractérisé en ce qu'une poignée est prévue sur le fond (5).
30. 6. Présentoir selon l'une quelconque des
35. 40. 45. 50. 55. 60. 65.

revendications 1 à 6, dans lequel les moyens d'attache (16,17,18,19) sont amovibles.

7. Présentoir selon l'une des revendications 4 à 6, caractérisé en ce qu'il comporte des casiers (20,21) sur l'un au moins des panneaux de couverture (8,9).

5

10

15

20

25

30

35

40

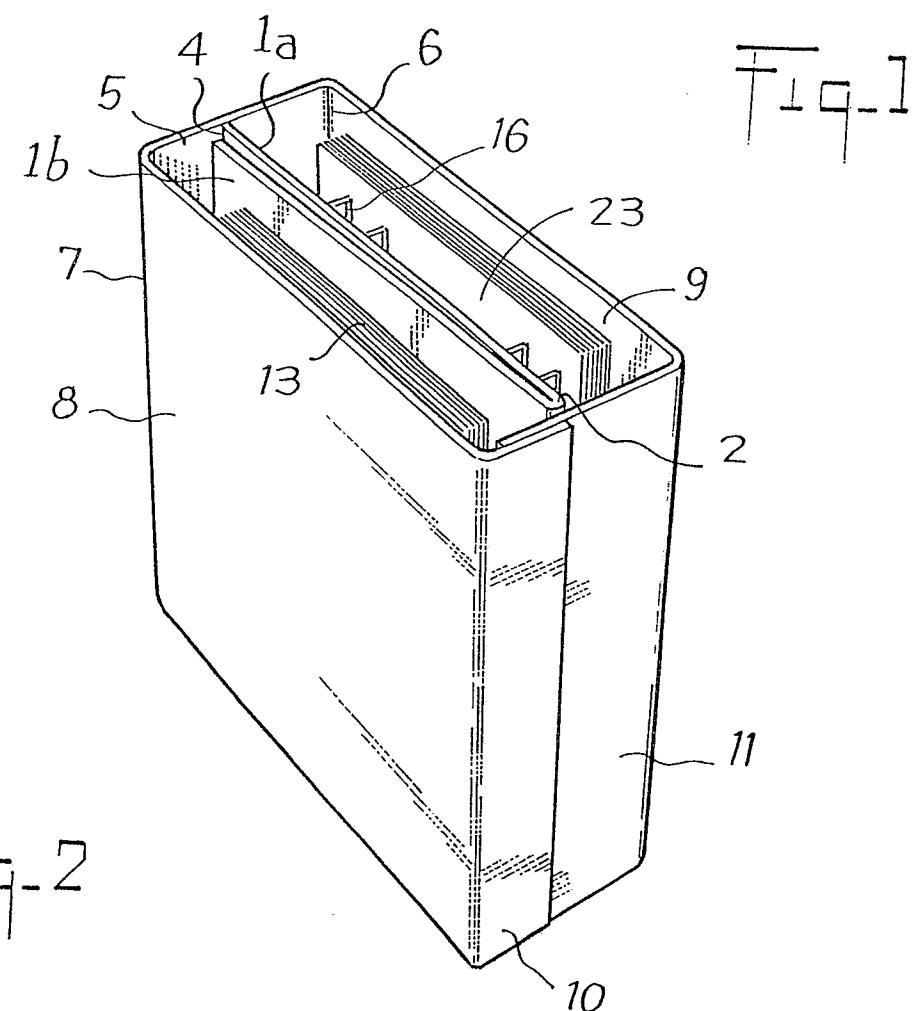
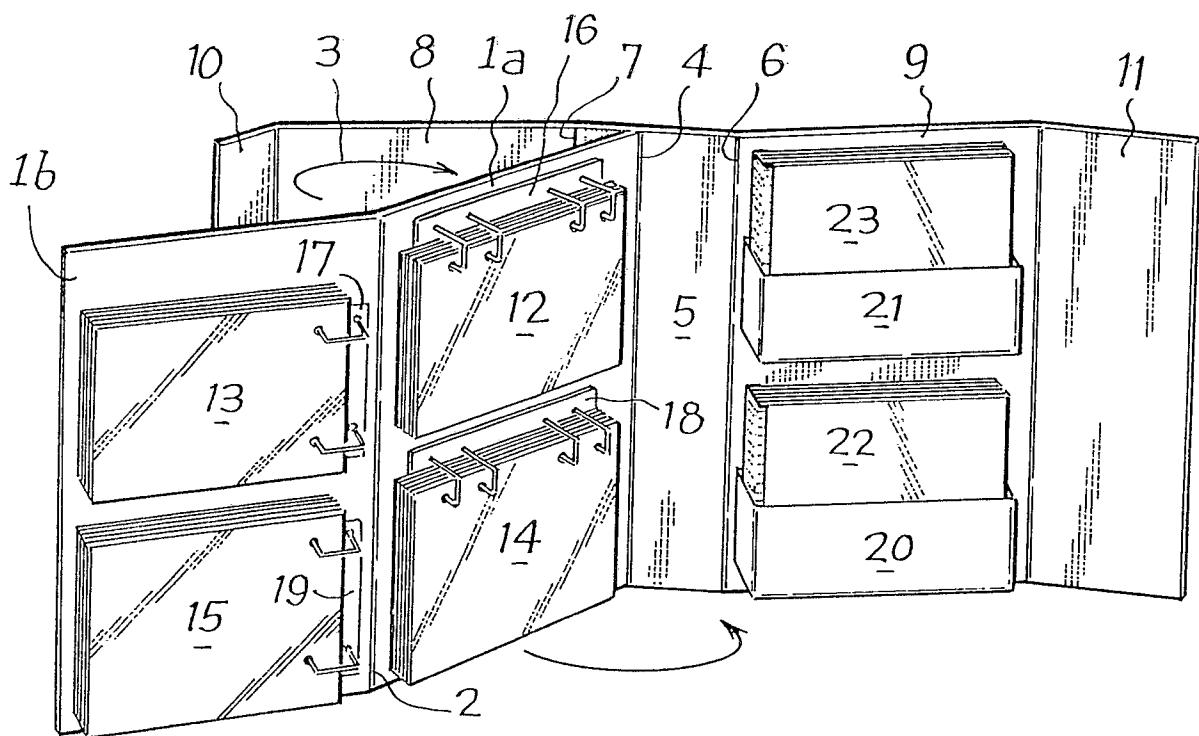
45

50

55

60

65





DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS

Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int. Cl.4)
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int. Cl.4)
D,A	DE-A-3 611 888 (J. BRAREN) * En entier * ---	1-7	G 09 F 5/04
D,A	DE-A-3 500 369 (G. MÜLLER) * Page 4, ligne 14 - page 6, ligne 24; figures 1-4 * ---	1-7	
A	DE-U-8 707 782 (HENKEL) * Figures; page 6, ligne 1 - page 7, ligne 17 * -----	1-7	
			G 09 F
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche	Date d'achèvement de la recherche	Examinateur	
LA HAYE	12-05-1989	GALLO G.G.	
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES			
X : particulièrement pertinent à lui seul	T : théorie ou principe à la base de l'invention		
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie	E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date		
A : arrière-plan technologique	D : cité dans la demande		
O : divulgation non-écrite	L : cité pour d'autres raisons		
P : document intercalaire	& : membre de la même famille, document correspondant		